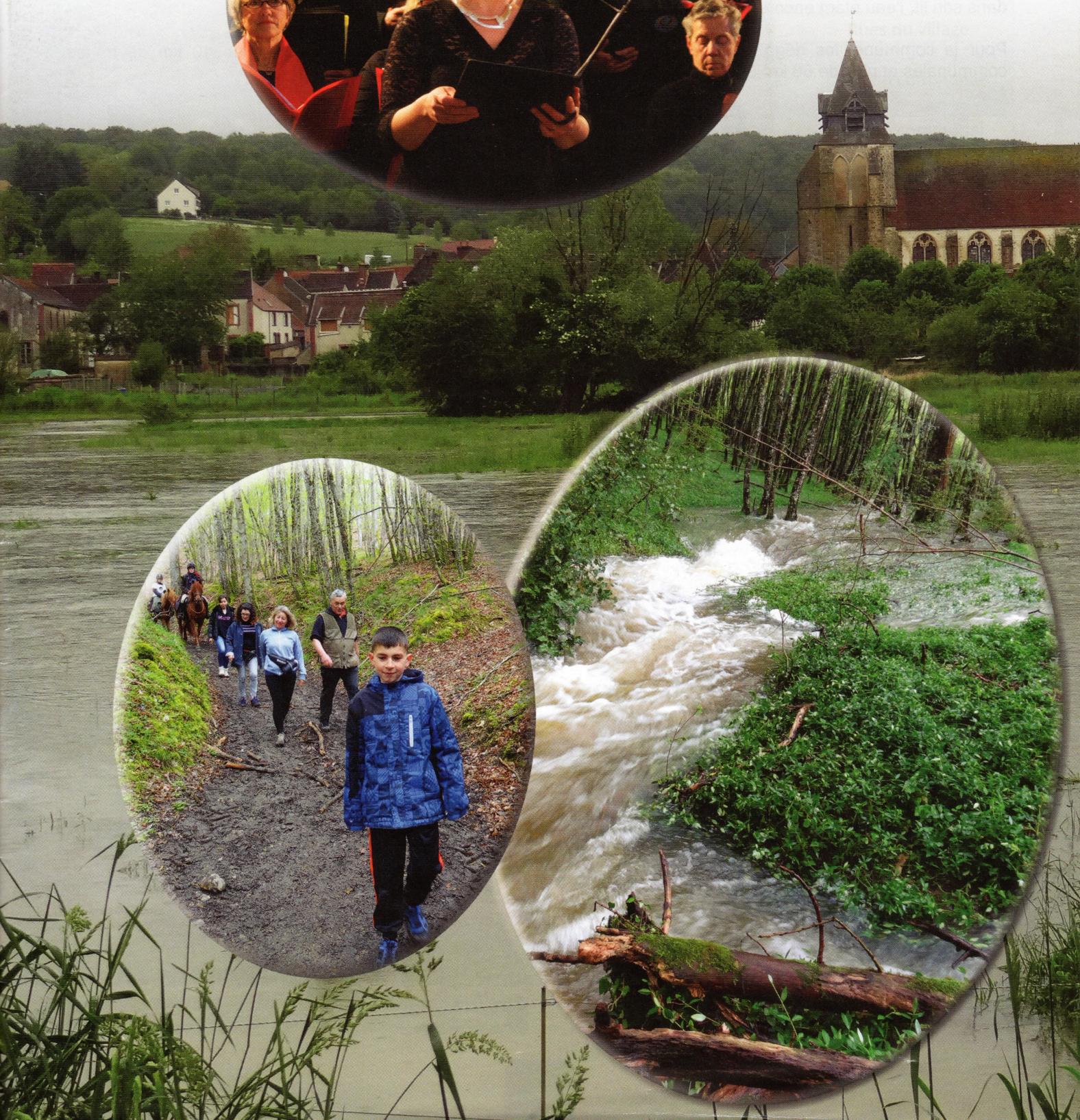


La source de Dymon

Bulletin municipal n°46 - juin 2016



INONDATIONS A DIXMONT

Dans la nuit du samedi 28 mai 2016, des fortes pluies se sont abattues sur l'ensemble de la commune. L'eau est montée très vite en pleine nuit de plus de 30 mm. Les précipitations sont estimées à plus de 150 mm durant ces quatre jours de pluies et d'orages.

Le bourg et trois hameaux (La Grande Vallée, la Mine, l'Enfourchure avec son Prieuré) sont plus particulièrement touchés par des eaux de ruissellement qui ont dégradé rues et trottoirs.

Environ 70 habitations sont touchées par ces inondations. 2 ont été évacuées par leurs habitants. Le reste est principalement constitué de maisons partiellement inondées, de caves submergées.

Il nous est impossible de chiffrer ces dégâts car le rû n'est toujours pas rentré dans son lit et que l'eau est encore présente dans beaucoup d'endroits.

Pour la commune, les dégâts causés aux routes, banquettes, fossés et chemins (plus de 40 kms de routes communales et plus de 60 kms de chemins) ne sont pas encore chiffrés.



Rue d'Eichtal



Prieuré



Chemin des Misois



La Grande Vallée



La Mine

Calendrier

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Samedi 18 et dimanche 19 juin	Exposition de vieux outils Démonstrations de savoir-faire artisanaux Vide-ateliers	Syndicat d'initiative	Prieuré de l'Enfourchure
Mercredi 13 juillet	Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice, Concert, Restauration	Commune Comité des fêtes	Terrain communal
Jeudi 14 juillet	Repas républicain Jeux Traditionnels	Commune	Terrain communal
Dimanche 31 juillet	Vide-greniers	Commune	Rues du village
Vendredi 05 août	Yonne Tour Sport	Conseil Départemental de l'Yonne	Terrain communal
Samedi 27 août	Journée Football	US Cerisiers	Terrain communal
Samedi 10 septembre	Nettoyage de la Commune	Commune	9h00 Place de la Fontaine
Vendredi 16 septembre	Réunion des Hameaux	Commune	19h00 Salle des Fêtes
Dimanche 25 septembre	Salon d'Automne Forum des Associations Animation, repas	Commune Comité des fêtes	Prieuré de l'Enfourchure
Samedi 05 novembre	Soirée dansante avec spectacle	A.P.P.E.D	Villeneuve S/Yonne
Dimanche 27 novembre	Repas des Aînés	Commune	Salle des Fêtes



**GARAGE EXPERT
ALARY**

**RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE**

**ACHAT - VENTE
NEUF ET OCCASION**









AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT

- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH

Votre garantie constructeur est préservée !








Thierry
Gérant

Cathy
Secrétaire

Nicolas
Technicien

Florian
Mécanicien

Jean-Christophe
Mécanicien

Romain
Apprenti

51 avenue de la Gare - 89510 Véron
Tél : 03 86 97 42 29 - Fax : 03 86 96 84 39 - E-mail : garage.alary@bbox.fr



**JANECZKO
PREVOST**

• Plomberie • Chauffage • Géothermie
• Electricité • Zinguerie • Climatisation

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

03 86 96 90 69 06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr

Les labours du dimanche 27 septembre 2015 aux Brûleries



Une après-midi labours a été organisée par la famille VASSARD. Trois générations y ont participé ainsi que des amis venus se joindre à elles avec leurs tracteurs et brabant de toutes marques.

Afin de réaliser le plus de sillons ou de raies en un seul passage, (neuf tracteurs avec un total de vingt-quatre corps allant du mono corps au cinq corps).

Le temps était au rendez-vous pour réaliser cette fête qui a eu lieu entre les Brûleries et Le Luxembourg (lieu-dit « Le Chêne »).

En fin d'après-midi, les tracteurs se sont rejoints place de l'ancienne école. Nous avons terminé par un goûter bien mérité, sous le hangar de Daniel.

La famille remercie tous les participants et espère être encore plus nombreux en 2017.



Randonnée des Pirates



Randonnée des Pirates





Etoile Taxis

Successeur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...
Taxis conventionnés sécurité sociale
Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com



MAÇONNERIE GÉNÉRALE



Malaysienne de Maçonnerie

11 rue Carnot 89100 MALAY LE GRAND



03 86 97 25 90

418 115 515 00011

Association des anciens combattants Dixmont- Les Bordes

Notre association a commencé l'année par son Assemblée Générale le 20 janvier, avec une assistance nombreuse suivie du pot de l'amitié avec la galette des rois.

- **19 mars** : Nous avons commémoré le cessez le feu de la guerre d'Algérie à Dixmont, suivi d'un repas pot au feu très apprécié des 80 convives.
- **Du 23 au 29 avril** : Voyage LOU CASTELET à Théoule S/Mer.
Adossé au massif de l'Esterel face à la Méditerranée, vue panoramique magnifique.
Nous avons visité Cannes, la Croisette le port d'Antibes, le quai des milliardaires, la vieille ville. Visite du musée océanographique à Monaco, la relève de la garde, la cathédrale.
Visite du jardin exotique. St Paul de Vence & Gourdon, village perché à 760m avec ses remparts et ses rues étroites.
A Nice, visite de la vieille ville en petit train, le marché aux fleurs, la confiserie du vieux port avec les spécialités de la région, visite du parc floral, Phoenix d'une des plus grandes serres d'Europe.
Notre périple se termine par la Corniche d'or, Fréjus, St Raphaël, St Tropez, et visite de Port-Grimaud en coches d'eau.
Un guide sympathique nous a accompagnés dans une bonne ambiance, tous les participants étaient ravis de leur voyage.
- **8 mai** : Commémoration de la fin de la guerre 39-45
 - *A 10 heures* : Nous avons déposé au cimetière de Dixmont une plaque sur la tombe de notre ami Antoine LOPES, en présence de sa famille et de nombreux amis.
 - *A 10h30* : Cérémonie au monument avec les enfants des écoles
 - *A 11heures* : Cérémonie aux BORDES suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité, repas traditionnel servi par le traiteur Mr LALLIER.
- **25 mai** : Journée festive avec Pro-Confort à Dixmont
- **28 mai** : Journée nationale de la Résistance
 - *A 11heures* : Mémorial Maquis Bourgogne La Roche aux Diables



Association culturelle et sportive de Dixmont

L'Association Culturelle et sportive participe depuis quelques années déjà à la vie et au développement culturel et sportif de la commune.

Nous nous réunissons chaque semaine le lundi après-midi de 15h45 à 16h45 à la salle des fêtes pour la gymnastique volontaire. L'animateur Fabien nous transmet sa bonne humeur et son savoir-faire. Les cours commencent par un échauffement, puis divers exercices d'abdominaux et d'étirements, les exercices varient à chaque cours pour ne laisser aucune partie du corps inactive.



Nous pouvons suggérer d'autres activités, soit la marche à pied, des concours de pétanque, des parties de ballons.

Les personnes qui participent aux « ateliers » se réunissent le jeudi après-midi à la salle des fêtes de 14h à 17h30, pour y pratiquer diverses activités : peinture à l'huile, tricot, jeux de cartes. Si vous avez envie d'étendre ces activités, nous restons ouverts à toutes vos suggestions.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Mady GOMBAULT au tél : 03 86 96 00 55

210 Choristes dans l'Eglise

Le festival des chorales a accueilli 9 chorales et 210 choristes dans notre Eglise de Dixmont superbement fleurie pour cette occasion.

Chaque chorale a son propre répertoire, allant des musiques sacrées de la Renaissance au XIXe siècle, des musiques modernes, du Gospel, ce qui en a fait la richesse multiculturelle de ce festival.

Le public s'est déplacé nombreux, environ 250 personnes sur les trois soirées.

Le festival est organisé au profit de l'A.P.P.E.D (Association Promotion et Protection de l'Eglise de Dixmont) . Il est gratuit, mais la générosité de notre public a permis de récolter la somme de 812.30 €, somme destinée à continuer la restauration de l'Eglise.



La Cigale et l'Harmonie Municipale d'Auxerre



La Chorale de Villeneuve-sur Yonne



Les petits chanteurs de l'Etoile de Sens



La Chorale « Croq'Notes » de Brion



Les 3 Chorales réunies



La Chorale de Maillot



la Chorale « Notes en Othe » de Cerisiers



La Chorale du Florentinois



Les 3 Chorales réunies

A l'année prochaine pour un festival encore plus prestigieux.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 26 janvier 2016

L'an deux mille seize, le mardi 26 janvier à 20 heures, le conseil municipal de la commune de DIXMONT s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Marc BOTIN, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents

Secrétaire de séance : Mme VASSARD Nicole.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 03 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.T.)

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un membre représentant la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Mr Claude PIERRET et Mr BOTIN se proposent. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et désigne

- Mr Claude PIERRET, membre
- Mr Marc BOTIN, suppléant

Décision modificative – Achat d'un godet curage de fossés

Le maire propose au conseil municipal un devis pour l'achat d'un godet d'un montant de 2 557.01 € TTC. Le conseil municipal accepte le devis à l'unanimité, cette somme sera inscrite au budget primitif 2016.

Délibération – Modification du projet de schéma départemental de coopération intercommunale en matière d'eau potable.

Monsieur le Maire expose :

Vu le courrier de Monsieur le Préfet en date du 15 décembre 2015 nous informant d'une erreur géographique sur la carte n° 10 du projet de schéma départemental de coopération intercommunale, proposant au conseil municipal de délibérer pour accepter la nouvelle carte rectifiée du 14 décembre 2015,

Le Maire propose au Conseil d'accepter la carte rectifiée du 14 décembre 2015 qui se substitue à la carte n° 10 initiale, celle-ci tenant compte d'une modification sur les limites de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois en matière d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE la carte n° 10 rectifiée du 14 décembre 2015,

MAINTIENT un avis défavorable sur la carte de regroupement des syndicats d'aménagement des cours d'eau proposé dans le SDCI.

Décision à prendre concernant la demande de remise gracieuse des majorations et intérêts de retard pour la T.L.E d'un administré.

Le maire informe le conseil municipal d'un courrier de la Trésorerie d'Avallon nous demandant d'accorder une remise de majoration et des pénalités de retard concernant la Taxe Locale d'Equipement d'un administré. (Dossier PC 14211T0004).

Après appel téléphonique de la trésorerie d'Avallon, il reste à ce jour une somme de 16.00 € non réglée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, passe au vote, soit :

- 14 conseillers refusent d'accorder la remise de la majoration et des pénalités de retard engendrés par le non-paiement de la taxe locale d'équipement d'un administré.
- 1 abstention

QUESTIONS DIVERSES

Proposition de commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs

Le passage au régime de la fiscalité professionnelle unique de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais implique la mise en place d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) qui se substituera aux commissions locales des impôts directs de chaque commune pour les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels.

Cette commission est composée de 11 membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (ou un vice-président délégué) ;
- 10 commissaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de proposer les noms suivants :

-Mr PIERRET Jean-Claude, né le 03 mars 1958 à Sens (89100), domicilié à Dixmont (89500), 17 rue du Puits, hameau Grange Pourrain

-Mr BOTIN Marc né le 08 mai 1962 à Villeneuve sur Yonne (89500), domicilié à Dixmont (89500), 17 rue de la Creugine, hameau La Petite Hâte

Jeux terrain de sport

Plusieurs devis sont étudiés concernant l'installation de nouveaux jeux au terrain de sport. Après réflexion, le conseil municipal accepte à l'unanimité les devis suivants :

-Devis HUSSON pour un montant de 3 716.40 € TTC

-Devis ALTRAD pour un montant de 5 688.00 € TTC

-Devis La Malaysienne pour un montant de 1 896.00 € TTC

La somme totale de 11 300.40 € sera portée au budget primitif 2016, compte 2158 Opération 51.

.../...

Vente du tractopelle Massey Ferguson

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité une proposition d'achat du tractopelle Massey Ferguson acheté en 2002 pour le prix de 6 500.00 € et charge le maire d'effectuer les démarches de vente de ce matériel.

Nettoyage des vitres bâtiments communaux

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de la SARL OMNI SERVICE pour le nettoyage des vitres de la mairie et de la salle des fêtes.

.VITRES MAIRIE : Prix forfaitaire fixé à 168.00 € HT par passage

.VITRES SALLE DES FETES : Prix forfaitaire fixé à 68.00 € HT par passage

Parcelle B 956

Le maire informe le conseil municipal de la proposition de Mme PLEAU Eliane, pour la vente d'une parcelle cadastrée B 956 au prix de 1 800.00 €.

Le conseil municipal

-accepte à l'unanimité l'achat de la parcelle B 956 au prix de 1 800.00 €

-porte la somme au compte 2111 Opération ONA du budget primitif 2016

-charge le maire de la signature de l'acte administratif et des formalités administratives afférentes à ce dossier.

Wc public au terrain de sport

L'installation d'un WC public au terrain de sport coûterait environ 21 000 € (hors sanitaires, électricité, terrassement et assainissement). Cette question sera étudiée au budget primitif 2016.

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du mardi 08 mars 2016

Tous le conseillers municipaux étaient présents

Secrétaire de séance : Mme VASSARD Nicole.

Compte administratif 2015 :

Section de fonctionnement : Dépenses 563 377.63 €
Recettes : 726 671.14 €

Section d'investissement : Dépenses: 196 825.65 €
Recettes : 153 661.94€

Reprises exercice N-1 :

Fonctionnement recettes : 133 510.32 €

Investissement recettes : 75 684.07 €

Restes à réaliser Dépenses : 61 659.77€

Soit un total de :

Fonctionnement : Dépenses : 563 377.63 €
Recettes :860 181.46 €

Investissement : Dépenses : 282 035.42 €
Recettes : ...252 896.01 €

Résultats cumulés de + 267 664.42 €

Compte de gestion 2015

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation de résultats 2015

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Fonctionnement	Chapitre 002 :	267 664.42 €
Investissement	- Chapitre 001 :	32 520.36 €
	1068 :	29 139.41 €

Budget primitif 2016:

Le Maire présente le budget primitif 2016. Le conseil municipal décide de le voter comme suit :

-Fonctionnement : Dépenses et recettes 872 118.37 €

-Investissement : Dépenses et recettes 380 085.29 €

Compétence éclairage public

Le Conseil municipal décide de procéder à la reprise de l'ensemble de la compétence éclairage public qui avait été transférée au SDEY.

Convention avec le Centre de Gestion

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention relative à la prise en charge des honoraires et frais médicaux par le CDG 89 dans le cadre du secrétariat des instances médicales et aux modalités de leur remboursement par les collectivités et établissements concernés.

Avancement de grade des agents

Le Conseil municipal décide, de créer un poste d'adjoint administratif principal 2e classe à temps complet à compter du 30 juin 2016 et un poste d'adjoint technique principal 2e classe à temps complet à compter du 1er avril 2016.

Taux promus/promouvables

Le taux promus/promouvables est fixé à 100 % pour l'ensemble des cadres d'emplois des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur.

QUESTIONS DIVERSES

Sécurité incendie

Le Conseil Municipal autorise le maire à demander et faire les formalités pour obtenir auprès des services de l'Etat la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux et la subvention « soutien à l'investissement public local pour les travaux de sécurité incendie dans les 13 hameaux restant à protéger.

.../...

Treize hameaux restent à protéger :

-Chapître, Les Thiarris, La Chaumarderie, Les Brûleries, La Borde à la Gousse, La Grande Vallée, Vaulevrier, Grange-Bertin, Bourbuisson, Pimançon, Le Gros Chêne, Beauvais et la Tuilerie.

Dans les huit hameaux où il existe une mare, il faudra procéder à un curage et la pose d'anneaux de puisage si ce n'est déjà fait, prévoir la pose d'une ligne d'aspiration avec crépine et prise de raccordement compatible avec les engins de lutte anti incendie, raccordement au réseau d'eau ;

Dans les cinq autres hameaux restants, il faudra prévoir la mise en place de citernes souples de 100 m3 ainsi que le raccordement au réseau d'eau.

Il sera nécessaire de proposer une convention aux propriétaires de parcelles propices à l'installation d'une poche à incendie. Le conseil municipal autorise le maire à signer avec les propriétaires concernés une convention de mise à disposition d'un terrain.

Les travaux seront prévus en deux tranches sur deux ans.

- Montant subventionnable HT 61 311.00 € HT
- Subvention DETR 2016 à 60 %..... 36 787.00 € HT
- Autofinancement..... 24 524.00 € HT

Installation sanitaires terrain communal

Le conseil municipal décide l'installation d'un bloc sanitaire préfabriqué au terrain communal comportant une partie douche, un WC « femme » et un WC « homme », le tout dans la conformité avec la réglementation PMR (adaptée aux personnes à mobilité réduite » pour un montant estimé à 40 000€ HT.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 05 Avril 2016

Tous les conseillers municipaux sont présents, sauf Mme NEUGNOT représentée par Mr BOTIN et Mme BERTHOT Absente excusée.

Secrétaire de séance : Mme VASSARD Nicole.

Taxes directes locales 2016

Afin de minimiser l'impact sur la fiscalité et de par le transfert de charges suite à l'adhésion à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais au 1er janvier 2016, le conseil municipal, après réflexion, décide à l'unanimité de baisser les taux pour l'année 2016, soit :

	TAUX 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation :	18.57 %	16.93 %
Foncier bâti :	14.28 %	12.39 %
Foncier non bâti :	45.48 %	40.32 %
CFE :	20.72 %	CAGS

Subventions accordées

Le conseil municipal accorde une subvention aux organismes suivants :

-ASSOCIATION DES MAIRES DE France	158.08 €
-SOUVENIR FRANCAIS	20,00 €
-UNRPA	200,00 €
-UNION SPORTIVE CERISIERS	345,00 €
-MUSIQUE EN OTHE	50,00 €
-ASS. CULTURELLE SPORTIVE	212,50 €
-ASS. AIDE DOMICILE	268,80 €
-ELAN GYMNIQUE VILLENEUVE S/Y	150,00 €
-JUDO CLUB VILLENEUVE S/Y	315.00 €
-LES JOURS BLEUS	150,00 €
-ASSOC. SPORT. COLLEGE VILLENEUVE S/Y	120.00 €
-RESTAURANT DU CŒUR	200,00 €
-CIFA 89 AUXERRE	120,00 €
-LYCEE PROF RURAL STE COLOMBE	40.00 €
-CFA BTP COTE D'OR	40,00 €
-MFR GRON	80,00 €
-MFR DU JOVINIEN	80,00 €
-MFR TOUCY	40.00 €
-ASS. DES AMIS DU PATRIMOINE	448,00 €
-SEJOUR SCOLAIRE 2016 JURA	250.00 €

Admission en non-valeur

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'admettre la somme de 369.29 € correspondant au titre n° 141/44 du 06/12/2013 en non –valeur.

Reprise des résultats du CCAS

Suite à la dissolution du CCAS, après approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat des comptes du CCAS, soit 1 410.98 € au compte 002 des recettes de fonctionnement de la Commune.

Terrain communal

Les nouveaux jeux sur le terrain communal seront montés prochainement, les emplacements seront décapés pour l'intervention de l'Entreprise Malaysienne de maçonnerie et les tables seront remises en place.

Protection vitre du tracteur

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'Entreprise DROIN pour un montant de 336.00 €.

Eclairage public

Le programme de remplacement des ampoules de l'éclairage public au mercure par des LED est en cours, pour une prévision de 65 luminaires, ces travaux sont pris en charge par la CAGS. L'Entreprise BENTIN est chargée des travaux et de la maintenance, un nettoyage est prévu dans les six mois.

Taxes directes locales 2016 en baisse

Votre Conseil municipal a voté à l'unanimité la baisse des taux d'imposition des 3 taxes locales lors de la session du mardi 05 avril 2016.

Pourquoi

Suite à l'adhésion de notre commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) le 1^{er} janvier 2016 et à la liquidation de la Communauté de Communes du Villeneuvien (CCV), les taux intercommunaux d'imposition de la Taxe d'Habitation (TH), de la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) et de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB) vont augmenter :

- Taxe d'Habitation : 2,15 à 5,94 %,
- Taxe Foncière sur le Bâti : 2,15 à 6,19 %,
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 5,13 à 15,42 %.

Pour info, les taux de la CCV étaient des taux d'installation et non pas des taux de fonctionnement. En effet, le Conseil communautaire avait réduit ces taux de moitié par rapport à la préconisation des services fiscaux.

Si la CCV avait continué de fonctionner, la TH aurait été de 4,30 %, la TFB de 4,30 % et la TFNB de 10,26 %.

Le différentiel supplémentaire entre CAGS et CCV est :

- Taxe d'Habitation : 5,94 - 4,30 = 1,64 %,

- Taxe Foncière sur le Bâti : 6,19 - 4,30 = 1,89 %,
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 15,42 - 10,26 = 5,16 %.

Comment

Afin de minimiser l'impact sur la fiscalité des ménages, au vu du transfert de charges de notre commune vers la CAGS, c'est donc sur cette base que votre Conseil a décidé de **baissier les taux communaux pour 2016** d'autant :

- Taxe d'Habitation : 18,57 - 1,64 = **16,93 %**,
- Taxe Foncière sur Bâti : 14,28 - 1,89 = **12,39 %**,
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 45,48 - 5,16 = **40,32 %**.

L'impact financier estimé pour notre commune sera d'un montant de 33 661 €, ce qui correspond peu ou prou à la prise en charge de l'éclairage (lampadaires et consommation électrique) et du SDIS par la CAGS.

Impact financier pour un foyer dixmontois

Afin de mesurer l'impact financier entre l'application des taux de la CAGS et la baisse de ceux de notre commune, une simulation a été réalisée qui a tenu compte d'une hausse des bases fiscales de 0,9 % pour 2016.

Taxe d'Habitation

Base 2015	Dixmont	CCV	Cotisation	Total		
4000 €	18,57 %		742,00 €			
4000 €		2,15 %	86,00 €	828,00 €		
Base 2016	Dixmont	CAGS	Cotisation	Total	Différence 2016/2015	Impact de la baisse du taux communal
4036 €	16,93 %		683,00 €			
4036 €		5,94 %	239,00 €	922,00 €	+ 94,00 €	- 66,00 €
<i>Si nous étions restés au taux de 18,57 %</i>			749,00 €	988,00 €	+ 160,00 €	

Taxe Foncière sur le Bâti

Base 2015	Dixmont	CCV	Cotisation	Total		
4000 €	14,28 %		571,00 €			
4000 €		2,15 %	86,00 €	657,00 €		
Base 2016	Dixmont	CAGS	Cotisation	Total	Différence 2016/2015	Impact de la baisse du taux communal
4036 €	12,39 %		500,00 €			
4036 €		6,19 %	249,00 €	749,00 €	+ 92,00 €	- 76,00 €
<i>Si nous étions restés au taux de 14,28 %</i>			576,00 €	825,00 €	+ 168,00 €	

Taxe Foncière sur le Non Bâti

Base 2015	Dixmont	CCV	Cotisation	Total		
300 €	45,48 %		136,00 €			
300 €		5,13 %	15,00 €	151,00 €		
Base 2016	Dixmont	CAGS	Cotisation	Total	Différence 2016/2015	Impact de la baisse du taux communal
303 €	40,32 %		122,00 €			
303 €		15,42 %	46,00 €	168,00 €	+ 17,00 €	- 15,00 €
<i>Si nous étions restés au taux de 45,48 %</i>			137,00 €	183,00 €	+ 32,00 €	

Nos hameaux

Bourbuisson - Poste aux Anes - Grange Pourrain - Chambalai

Le point le plus haut de notre commune, 245 mètres, est situé près de Bourbuisson. Différentes orthographes pour ce hameau se sont succédées : Bourbuisson – Bourg de buisson ou Bourg-Buisson et finalement Bourbuisson (Contraction de Borde-Buisson)

Vers 1560, **Bourbuisson** était en fait traversé par un chemin royal, appelé « les Voyes Aulbes » ; axe économique du charbon de bois, qui reliait la forêt d'Othe, de Villechétive en passant par le hameau de **Pimançon**, au port d'Yonne, du village de Rosoy. Un autre chemin royal, décrit dès 1561, assurait la jonction entre les hameaux de **Grange Pourrain** et **Pimançon** et le fond de la « Vallée de St Ange ».

Bourbuisson était un axe autant qu'une halte comportant sa « Poste aux ânes ».

Poste aux Anes : Auberge de campagne des convois de charbonniers et de leurs ânes, lieu de halte et de ravitaillement pour les marchands ruraux qui se rendaient au marché au blé de Sens.

Un acte du 21 septembre 1647 renforce cette image du cheminement des ânes de **Bourbuisson** vers le passage de Rosoy.

L'un des trois moulins à vent érigé sur le plateau, **Roucevoy** appartenait à une famille de laboureurs ; un premier acte de 1566 révèle son existence.

Bourbuisson Hameau à vocation agricole, vers 1860 comptait « 8 chefs de ménage dont 7 propriétaires cultivateurs et un manouvrier

- 42 habitants en 1851
- 35 habitants en 1901
- 10 habitants en 1999

Une cabine téléphonique fût installée en 1968.

Grange Pourrain du nom des personnages qui ont vécu dans les exploitations autour de l'an 1000. (autres orthographes : Grange-pour-un, granche pour un)

Un abondant outillage néolithique et chalcolithique y a été trouvé.

Comme bon nombre de hameaux, **Grange Pourrain** se caractérise par la prédominance d'une population agricole. En 1856, il est constitué de 11 cultivateurs, 1 manouvrier, 2 propriétaires, 1 garde forestier et 2 bûcherons ; y habite aussi le second meunier de **Dixmont**, Etienne JALMAIN, dont le moulin à vent disparu aujourd'hui, se trouvait alors isolé sur le plateau.

Grange Pourrain avait ses coteaux viticoles productifs. En effet en 1560, il est mentionné la présence d'un lieu-dit : « Les grans vignes ». Pour preuve, en 1959, il existait encore 3 vigneron : Désiré LIGAULT et Albert RELIN, exploitant chacun 10ares ainsi qu'Alexandre GUILPAIN 12 ares.

Grange Pourrain comptait 80 habitants en 1836
59 habitants en 1901
41 habitants en 1999

on y installe le téléphone en 1957

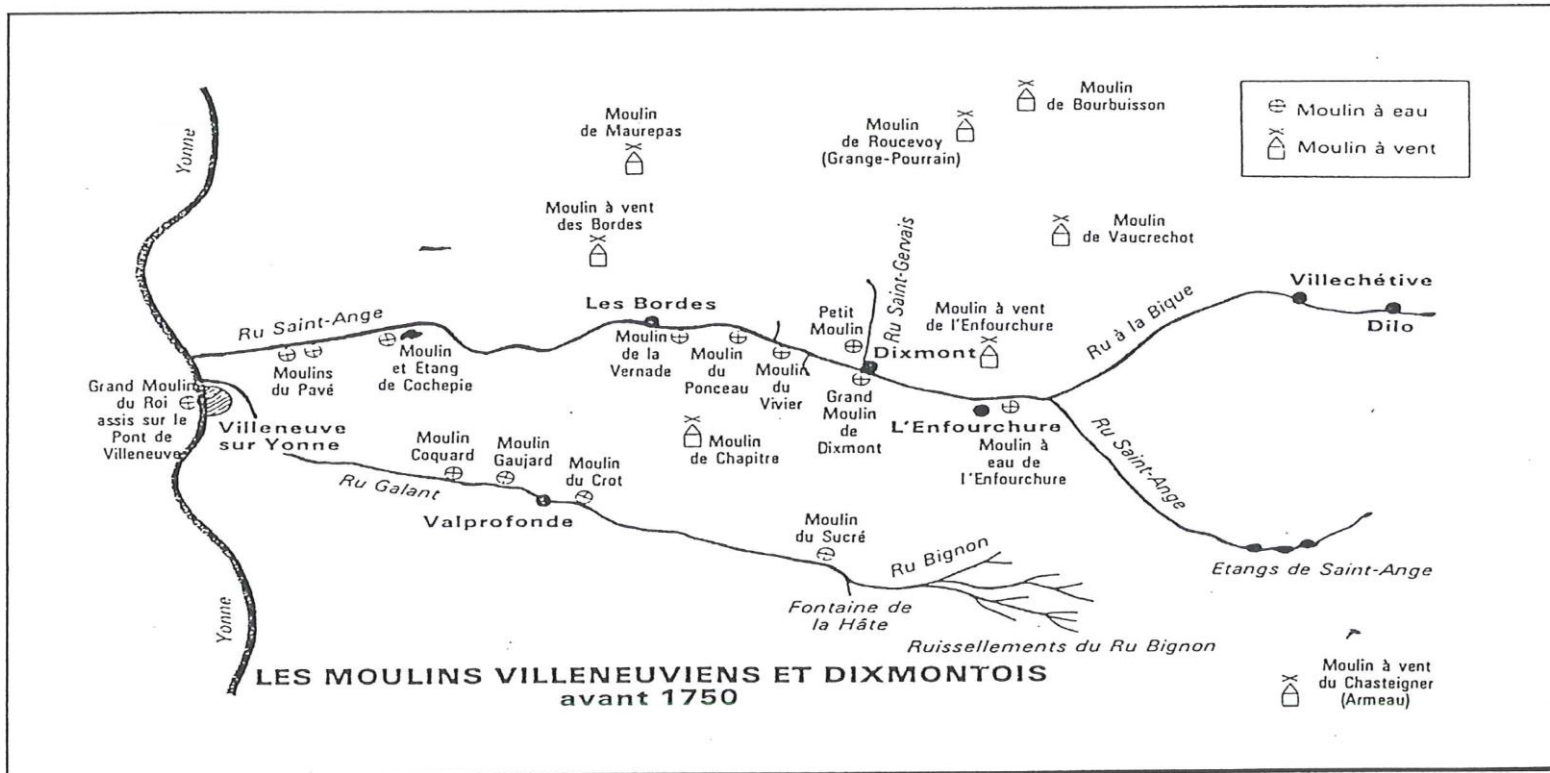
La fête patronale de ce hameau avait lieu le dernier dimanche de mai, jusqu'en 1953.

Chambalal (Chambalal) – Altitude 231m

En 1865, cette ferme (voir sa description dans notre précédent bulletin) propriété du Châtelain de Dixmont est occupée par un cultivateur fermier de 33 ans, sa femme et son fils ainsi qu'un domestique de 10 ans et un berger de 14 ans.

Les enfants de tous ces hameaux fréquentaient l'école de la **Borde à la Gousse**.

Denise SIMON



Sources : Initiatives Dymontoises du Syndicat d'initiatives (Georges RIBEILL), Alain NOEL – Etudes micro-historiques.

Paysage Elagage
Paysage Services

Entretien parcs & jardins
Elagage - Abattage - Démontage
Création et aménagement paysager

6 rue du Gumery
89500 DIXMONT

03 86 67 21 14

23 rue du Stade
89150 DOMATS

07 86 18 25 84

Contact : Mr CHICOUARD Aurélien

Art-Déco-Ball

Déco et sculpture avec ballons
Lâcher de ballons
Artificier

K4-C4-T2a2
 Mariage, anniversaire, inauguration...
 (Particuliers, associations, entreprises...)

89510 VERON

bernard.cornu@bbox.fr

07 60 77 29 89

Syndicat d'initiative de Dixmont

Dimanche 13 mars, était organisé un vaste périple pédestromobile sur la commune d'Armeau. En matinée, à Palteau, plusieurs sites d'anciennes tuileries ont été visités ; dans les bois près des Solas (hameau de Villeneuve), on a pu découvrir les larges - et bien mystérieux - bassins « aquatiques » entourant le four d'une ancienne tuilerie. Après un accueil *au chaud* chez les Toullier pour s'y restaurer, l'après-midi était consacré à la descente, via le Val Saint-Quentin, jusqu'au vieux port aux bois d'Armeau et à l'écluse, où, autour d'un verre de cidre, Georges Ribeill évoquait navigation et flottage d'antan sur l'Yonne.



Les 23 et 24 avril, s'est déroulé le traditionnel week-end phytophagique. La végétation était bien en retard, ce qui n'a pas empêché de pouvoir offrir un menu plutôt exceptionnel ! **Bravo à tout l'équipe qui a cueilli les plantes et préparé les plats !** Soit, après le vin d'épine et le ratafia de Paul Loison servis en apéritif, accompagnés de gougères à l'achillée et au lierre terrestre et de cake aux orties et aux noix : *Tarte aux orties et ail des ours. Galette de blé noir au pesto d'orties et au fromage frais. Rösti de silène enflé. Salade de champignons de Paris. Salade composée d'herbes et de fleurs (cardamine des prés, cresson de fontaine, lamier blanc, laiteron, doucette, tiges de chardon-marie, pousses de bambou, gaillet, persil, ciboulette, cerfeuil, violettes, lierre terrestre, alliaire). Beignets de consoude. Purée au tamier. Gratin de pommes de terre à l'ail des ours et au chardon-marie. Gigot d'agneau. Soumaintrain. Flan à la fleur de sureau. Moelleux de chocolat à la tanaïs. Crème anglaise à la reine des prés. Crème anglaise au mélilot...*



Pouvez-vous nous aider ?

Nous recherchons des liens de parenté avec :

- **PREVOST** Anastasie 1840-1915, épouse de **PIERRE** François
- **MOUCHOT** Albert 1847-1936
- **GILBERT** Suzanne ?-1940
- **GILBERT** Jules 1879-1943
- **WINZELBERG** Elisabeth 1893-1944, épouse **JAMES**
- **BERNARD** Paul 1877-1937
- **CHARPENTIER** Fernand 1889-1942
- **SCHNEIDER** Fernand 1898-1951
- **BISSARDON** Maurice 1882-1974
- **HANNUS** Lucie 1885-1967, épouse de **BISSARDON** Maurice
- **AUDIGUE** Pierre 1904-1977
- **BISSARDON** Raymonde 1911-1993, épouse de **AUDIGUE** Pierre
- **LE ROUX** Henriette 1869-1962, épouse **CHEVERNEUIL**
- **LE ROUX** Jeanne 1878-1962, épouse **AUDIGUE**
- **GODELAY** Maurice décédé en 1971 ?
- **CHICOUARD** Marie 1877-1956, épouse **GUIAUTIN**
- **GUIAUTIN** Célestin 1871-1946

Contact Mr CHICOUARD Aurélien



Paysage Elagage
Paysage Services

Entretien parcs & jardins
Elagage - Abattage - Démontage
Création et aménagement paysager

6 rue du Gumery
89500 DIXMONT

23 rue du Stade
89150 DOMATS

03 86 67 21 14 **07 86 18 25 84**

CRÉDIT D'IMPÔTS 50%



Didier LEFEVRE
Agent Général

15 rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél. 03 86 87 16 99
E-mail : cabinet.lefevre@mma.fr
N° ORIAS : 07 011 974 - www.orias.fr



STEF SERVICES
Aide soignante Diplômée

Courses
(déplacement et accompagnement)

Repassage Ménage

Petit Bricolage

06 66 74 94 77
89140 VILLENVOTTE

Services à la Personne
Aide aux devoirs
Soutien scolaire
Garde d'enfants
Assistance administrative



de la terre
La passion
le JOLI MONDE

KALLENKOOT HORTICULTEURS
FLEURISTERIE - JARDINERIE

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

Séance ordinaire du 29 Février 2016

Tous les membres du Comité sont présents sauf Mr PRIAULT Joël.

Viviane PATTYN est nommée secrétaire de séance

N° 01-02-2016 – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

La présidente présente les chiffres suivants pour l'exercice 2015 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	196 624.10 €	208 407.12 €
Investissement	19 025.21 €	14 667.74 €
Résultat reporté fonctionnement		15 234.18 €
Résultat reporté investissement	14 593.74 €	
Totaux	230 243.05 €	238 309.04 €
Résultat		8 065.99 €

Benoît GAMBIER, en tant que vice-président, demande aux membres du comité s'ils acceptent ces chiffres.

→ Ce document est accepté à l'unanimité.

02-02-2016 : AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les membres du comité, après avoir pris connaissance du Compte Administratif de l'exercice 2015 constatant que ce document présente :

- un excédent de fonctionnement de 27 017.20 €,
- un déficit d'investissement de 18 951.21 €,

décident d'affecter le résultat comme suit :

- 8 065.99 € à l'article 002 recettes fonctionnement,
- 18 951.21 € à l'article 001 dépenses investissement,
- 18 951.21 € à l'article 1068 recettes investissement.

→ Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

N° 03-02-2016 – CONVENTION AVEC VILLENEUVE SUR YONNE ET ARMEAU POUR ÉLÈVES EXTÉRIEURS

Comme chaque année, le SIVOS demande aux communes extérieures au regroupement de participer aux frais scolaires des enfants qui sont domiciliés sur leur territoire. C'est le cas pour la commune d'ARMEAU pour Céléna SERVAN et la commune de VILLENEUVE SUR YONNE pour Maxence PASQUET (qui a déménagé au 1^{er} mars 2015).

Suivant l'étude des coûts 2014-2015, le coût pour un enfant est de 942 € (soit 314 € pour l'enfant domicilié à Villeneuve sur Yonne).

→ Les membres acceptent à l'unanimité que la présidente propose une convention à ces deux communes pour le remboursement des frais au prorata de la présence des enfants à l'école.

N° 04-02-2016 – REPAS LOCAVORES

Suite à la dernière réunion du 27 janvier 2016 par laquelle la présidente demandait un report de la date de livraison des repas locavores afin d'avoir plus de temps pour choisir la société de restauration, Nelly LEMAÎTRE informe les membres du syndicat, qu'après avoir demandé leur avis à tous les membres, qu'elle a choisi la société API.

En effet, la différence de prix avec ELITE RESTAURATION était de 0.35 € par repas et la cuisine sur Sens annoncée par cette société n'est toujours pas en place. Le prix du repas facturé aux parents se pose donc.

Benoît GAMBIER propose de faire un aparté afin que les membres du syndicat sachent qu'une nouvelle dépense sera à la charge du syndicat d'ici quelques mois et qu'il convient donc ne pas trop prendre en charge les repas.

En effet, suite à la réunion du 09 février, avec la directrice de l'école des Bordes et celle du collège de Villeneuve-sur-Yonne, un projet d'échanges entre des classes de 6^{ème} et CM2-CM1 tous les jeudis matins a retenu leur attention. Ce projet nécessiterait le car scolaire et donc des heures pour sa conductrice soit un coût d'environ 1 000 €. Les membres acceptent ce projet et la charge de fonctionnement qui en découle.

Par conséquent, après avoir fait un tour de table, la présidente propose de ne pas augmenter le prix du repas facturé aux parents de 0.50 € comme annoncé lors des enquêtes mais seulement de 0.20 € et à compter du 1^{er} avril prochain.

→ Les membres acceptent à l'unanimité que la présidente signe le nouveau contrat avec API à compter du 1^{er} mars 2016 et l'augmentation du prix du repas à compter du 1^{er} avril 2016, soit un repas à 3.60 € au lieu de 3.40 €.

N° 05-02-2016 – CONVENTION PISCINE

Lors de la réunion du 26 août, le comité avait accepté un créneau supplémentaire de 10 séances d'apprentissage à 80 €/séance.

→ Les membres du comité autorisent la présidente à signer la convention correspondante.

N° 06-02-2016 – CONVENTION ACTES

Toujours dans la continuité de la dématérialisation des documents administratifs, la présidente propose d'accepter la convention proposée par la Préfecture pour la télétransmission notamment des délibérations, les comptes de gestion, etc... sachant que le secrétariat est déjà doté d'un logiciel permettant ce type d'échanges et que cela n'aura aucun coût supplémentaire.

→ Les membres acceptent à l'unanimité que la présidente signe cette convention.

N° 07-02-2016 – MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX NAP

Lors de la réunion du 09 décembre, et après avoir prévenu les parents, les modalités d'inscription et de facturation aux NAP doivent être précisées. En effet, à compter du 1^{er} mars, les enfants devront être inscrits à la semaine et à l'avance.

La présidente propose de ne pas facturer les absences :

- Pour maladie : en veillant à savoir si l'élève a également été absent de l'école,
- Pour inscription au soutien scolaire.

Dans ce cas, la somme de 0.50 € par jour d'absence et par enfant sera déduite de la facture.

→ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

N° 08-02-2016 – SURVEILLANCE PENDANT LA CANTINE ET CREATION D'UN POSTE DE CONTRACTUEL

La présidente évoque le problème de la surveillance dans la cour pendant le temps de cantine.

En effet, deux agents servent les repas, et seulement un agent surveille les enfants qui sont dans la cours en attendant de passer à table ou de prendre le car alors qu'il y a plus de 30 élèves présents.

Elle propose aux membres de demander à un agent déjà embauché au syndicat par contrat de faire la surveillance en binôme de 11h50 à 13h10, soit une nouvelle dépense liée à la cantine d'environ 2 400 €/an

Si cet agent ne peut pas, un contrat de travail devra être créé pour embaucher une personne en tant qu'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel pour une durée limitée dans un 1^{er} temps. Ce poste permettra au syndicat d'embaucher une personne en cas d'absence pour maladie de l'un des agents (comme c'est le cas pour Edith CHICOUARD au 15 mars).

→ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

N° 09-02-2016 – SUPPRESSION DES RÉGIES DE CANTINE ET DE GARDERIE

La facturation des repas de cantine et des heures de garderie et de NAP étant désormais gérée par la trésorerie de Villeneuve sur Yonne, la présidente propose de supprimer les deux régies à compter du 1^{er} mars 2016.

→ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

N° 10-02-2016 – AMORTISSEMENT DE LA PORTE DU GARAGE DU CAR SCOLAIRE

La trésorerie propose d'amortir la porte de garage du car scolaire posée en 2014 sur le hangar de la commune de Dixmont pour 4 570 € sur 15 ans pour 304 € par an à compter de 2015.

Les écritures seraient :

- Un mandat en dépenses de fonctionnement au 6811
- Un titre en recettes d'investissement au 28041412

La somme de 608 € sera inscrite au budget 2016 afin de rattraper l'année 2015

→ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

N° 11-02-2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

La présidente informe qu'elle a reçu le compte de gestion établi par Mme BOURGEOIS, receveur municipale, qui présente les mêmes chiffres que le compte administratif.

→ Ce document est accepté à l'unanimité.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- **Baguettes de pains** : la présidente souhaite négocier le prix des baguettes auprès des deux commerçants qui fournissent la cantine. En effet, pour 15 baguettes par jour de cantine, la baguette est facturée 0.85 € ou 0.90 €, le même prix qu'à un particulier.
- **Sortie à Guédelon** : la directrice de l'école de Les Bordes demande si les trois classes pourraient être transportées par le car du syndicat le 27 juin prochain afin d'éviter de payer un transporteur privé. Cette demande est acceptée à l'unanimité à condition que l'école de Dixmont organise un pique-nique sur place le même jour car les enfants ne pourront pas aller à la cantine par le car.

SEANCE du 15 mars 2016

L'an deux mille seize, le 15 mars à 14 heures 30, le comité, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc BOTIN, Président.

Présents : BOTIN Marc, CHICOUARD Henri, PIERRET Jean-Claude, ADAM Marc et HAUER Claude

Absents excusés : PATTYN Viviane ayant donné pouvoir à HAUER Claude

M Jean-Claude PIERRET est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu du 20 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le comité procède à l'élection du Président de séance : M. Henri CHICOUARD a été élu Président de séance.

Le comité réuni sous la présidence de M. Henri CHICOUARD délibérant sur le compte administratif 2015 dressé par M. BOTIN, Président, qui se résume comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	285 740.75 €	201 719.59 €
Investissement	104 827.54 €	56 483.59 €
Résultat reporté fonctionnement		107 650.05 €
Résultat reporté investissement		242 023.00 €
Totaux	390 568.29 €	607 876.23 €
Restes à réaliser	209 582.92€	49 407.00 €

Constate la sincérité des reports, des recettes et des dépenses et adopte à l'unanimité le compte administratif 2015.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le comité après en avoir entendu le compte administratif 2015,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Chapitre 002 : 23 628.89 €
- 001 : 193 679.05 €

COMPTE DE GESTION 2015

Le comité après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015 et s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

BUDGET 2016

Fonctionnement : Dépense et recette : 226 774.89 €

Investissement : Dépense et recette : 290 220.05 €

Le budget est adopté à l'unanimité.

CREATION DE POSTE

Monsieur le Président explique qu'un adjoint technique de 2^{ème} classe remplit les conditions pour être promu au grade supérieur d'adjoint technique de 1^{er} classe.

-Création de poste adjoint technique 1^{er} classe à temps complet à compter du 1 avril 2016.

-Taux promu / promouvables est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires du syndicat au grade supérieur :

Cadre d'emploi : Adjoint Technique : 100%

VISION PLUS
7 rue de la République 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél : 03 86 87 25 50

MON OPTICIEN

MON GOUT DE L'INSTANT

MA MONTURE **böha**
AVEC VERRES POLARISANTS

à partir de **129 €** *

350 magasins à retrouver sur vision-plus.fr

VISION PLUS
OPTICIENS



Stèle RALLU – F.BARBOT

Le samedi 28 mai 2016 ont eu lieu la commémoration de la journée de la Résistance et le 2^e anniversaire du Mémorial de la Roche au Diable.



Stèle A. Dussault



Stèle des Martyrs



Mémorial Maquis Bourgogne

Cette commémoration aura lieu tous les ans le samedi suivant la journée nationale de la Résistance.

NECROLOGIE - Monsieur Antoine LOPES

Antoine LOPES est né au Portugal le 10 septembre 1936. Il arrive en France à l'âge de 3 ans avec ses parents où il sera élevé avec ses 5 frères et sœurs et où il effectuera sa scolarité. Devenu adulte, il trouve sa voie professionnelle dans l'ébénisterie et la sculpture sur bois, au sein de son entreprise familiale à Dixmont.



Il effectue son service militaire en Allemagne à Offenburg où il restera plus d'un an. Il sera ensuite affecté en Algérie dans l'Oranais jusqu'en janvier 1959. Il a reçu à ce titre les médailles pour services rendus en Algérie et un diplôme de reconnaissance de la nation.

C'est en 1961 qu'il épouse Michèle Noël et de leur union qui durera plus de 54 ans, naîtront deux fils Yannick et Raphaël et quatre petites filles Laurène, Ophélie, Pauline et Marine..

Après plusieurs années passées à Villechétive avec sa famille, Antoine il reviendra vivre à Dixmont après son mariage avec Michèle et y restera sa vie durant.

Il s'est énormément investi dans la vie communale :

Déjà avec son beau-père Monsieur Louis Noël avec l'organisation de kermesses pour aider à la restauration de l'église, comme président de l'Union sportive et culturelle et ses différentes sections, la Vincent. Il n'hésitait jamais à s'investir et à aider lors des manifestations communales nombreuses et diverses.

Il fut également conseiller municipal à Dixmont durant un mandat de mars 1983 à mars 1989.

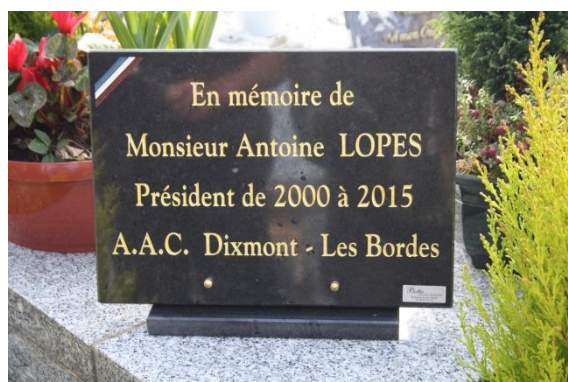
Et surtout, il s'est énormément investi en tant que président des anciens combattants Dixmont-Les Bordes pendant 15 années, de 2000 à 2015, date à laquelle il devra démissionner pour raison de santé. Pendant ces 15 ans, il organisa avec son bureau et les élus les cérémonies aux monuments aux morts de Dixmont et des Bordes, pour le 8 mai, le 11 novembre et le 19 mars. Il avait à cœur que les enfants des écoles participent à ces cérémonies et petit à petit, à sa grande joie, avec l'aide des enseignantes leur nombre s'est agrandi.

Il organisait également les repas consécutifs aux cérémonies, les voyages annuels (même à l'étranger), les journées récréatives, les sorties et différentes activités.

C'était un homme simple, gentil, proche de sa famille, de la nature et des animaux, passion qu'il partageait avec son épouse Michèle. Il a également beaucoup aidé cette dernière durant son mandat de maire pendant 15 ans.

Malheureusement le 29 janvier dernier, à l'âge 79 ans, la vie s'est arrêtée. Le bureau de l'AAC lui a rendu un dernier hommage le 8 mai dernier, en présence de sa famille, d'élus et de nombreux amis, en remettant sur sa tombe une plaque du souvenir. Merci à eux.

Ses amis ne l'oublieront pas.



Semaine “LES JOURS BLEUS” du 17 AU 21 octobre 2016

- **Lundi 17 octobre 2016** : Loto organisé par l'UNRPA à l'Hôpital Roland Bonnion, salle Châteaubriand. Le goûter et les rafraichissements seront offerts par Amitié-Loisirs. Mr Claude GERMILLET remercie beaucoup les deux associations.
- **Mardi 18 octobre 2016** : La commune d'Etigny reçoit les participants de la Semaine Bleue. Pour l'occasion, un car de 50 places sera à la disposition des personnes âgées.
- **Mercredi 19 octobre 2016** : La journée intergénérationnelle, à la salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne. Pour le goûter, nous envisageons de proposer des crêpes, des barbes à papa et des jus de fruits.
- **Jeudi 20 octobre 2016** : L'Association WMEH offre aux participants de la semaine bleue un thé dansant accompagné de brioches, qui aura lieu dans la salle Chateaubriand de l'Hôpital Roland Bonnion.
- **Vendredi 21 octobre 2016** : Clôture de la semaine, à la salle polyvalente. La chanteuse Evelyne ZANCEL viendra nous chanter « Piaf ». Le goûter sera offert par la Mairie de Villeneuve-Sur-Yonne.
Si vous souhaitez participer à cette semaine et que vous n'avez pas de moyen de locomotion, Mme NEUGNOT Marie-Nicole se tient à votre disposition. (Tél : 03 86 96 08 71)

Yonne Tour Sport

En 2015, le passage de l'Yonne Tour Sport a eu un tel succès que la Commune a formulé de nouveau la demande pour l'été 2016. Nous venons de recevoir la confirmation du conseil Départemental pour le Vendredi 5 Août sur le terrain de sport de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. 80 communes ont fait la demande, 37 seulement ont été retenues dont **Dixmont**.

Proposée par le Département, cette opération totalement gratuite, a pour objectif de faire découvrir aux jeunes de 6-16 ans des communes rurales, des activités sportives encadrées par éducateurs durant les vacances d'été.



Didier LEFEVRE
Agent Général

15 rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél. 03 86 87 16 99
E-mail : cabinet.lefevre@mma.fr
N° ORIAS : 07 011 974 - www.orias.fr

ASSOCIATIONS

A.P.P.E.D. (Association Protection et Promotion de l'Eglise de Dixmont)

Suite aux travaux du clocher, un grand nettoyage de l'Eglise a été effectué le jeudi 19 mai 2016 avec quelques bénévoles que nous remercions vivement.

Pour continuer l'entretien de l'église, deux dates sont à retenir : jeudi 15 septembre à 9h00

Jeudi 22 septembre à 9h00

Venez nous aider à faire le ménage, cirer les bancs ... Un grand merci à toutes les bonnes volontés.

L'association sera présente au vide grenier ainsi qu'au forum des associations au salon d'automne.

L'association organise une soirée dansante avec spectacle le samedi 5 novembre à la Salle des Fêtes de Villeneuve sur Yonne. Réservation en Mairie 03.86.96.08.71



Dans le cadre du développement du groupe de formation et réseau de distribution INODEV, nous sommes à la recherche de multiples profils, manager confirmé et junior domiciliés idéalement sur le département de l'Yonne

Merci d'adresser votre candidature à arnaud.inodev@gmail.com



PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE
- POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT- PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -
AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93
06 59 86 41 84

89500 LES BORDES
sarl.droin@orange.fr

Les articles des élèves des Bordes...

La sécurité routière autour de l'école

L'école a instauré le permis piéton en CE2 pour que les enfants apprennent à faire attention aux voitures. Certains conducteurs roulent trop vite devant l'école. La mairie a installé : des stops, des passages piétons et des ralentisseurs mais même avec tout ça les gens continuent à rouler trop vite et des piétons ne font pas



attention en traversant la route. Tout le monde peut améliorer sa conduite et éviter les accidents en ralentissant.

Faites attention ! Des vies sont en jeu !

Article réalisé par Lélia, July, Diogo, Lukas, Céléna, Corentin, Céline, Cléa, Lisa et Mathéo.



Jules et Orlando ont écrit un résumé de ce qu'ils ont appris avec M. Prieur, président d'une association rendant hommage aux Résistants :

Au temps de la 2ème guerre mondiale

Les résistants sont des personnes qui protègent la France des Allemands qui occupent la France. On peut devenir résistant(e) à partir de 15 ou 16 ans. Les résistants distribuent des tracts, tendent des embuscades, sabotent des routes, des usines... Les Allemands viennent chercher des hommes à partir de 15 ans pour aller travailler au STO (Service du Travail Obligatoire) pour fabriquer des bombes, des véhicules, des armes ou des munitions. En 1943, les jeunes qui ne

veulent pas partir en Allemagne rejoignent le maquis. Les maquisards sont des résistants qui se cachent dans la forêt. Certains fermiers leur apportent à manger ou des enfants cachent de la nourriture et de l'eau sur leur vélo.

Du côté des Bordes on a retrouvé 4 cadavres d'Allemands à la Grange aux malades. Au hameau de Fontaine, il y avait une infirmerie et on cachait des aviateurs alliés. Au-dessus des Bordes un groupe d'environ 130 maquisards étrangers se cachait dans les bois.

Merci à Jean -Luc Prieur pour être venu dans notre école et avoir répondu à nos questions.

Art-Déco-Ball

Déco et sculpture avec ballons

Lâcher de ballons

Artificier K4-C4-T2a2

Mariage, anniversaire, inauguration... (Particuliers, associations, entreprises...)

89510 VERON bernard.cornu@bbox.fr 07 60 77 29 89

de la terre

La passion Le JOLI MONDE

S.A.R.L.

KALLENKOOT HORTICULTEURS

FLEURISTERIE - JARDINERIE

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE

Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

Modifier son testament

Réflexion faite, vos dernières volontés n'étaient pas les dernières. Qu'à cela ne tienne, il est possible de modifier ou de révoquer son testament.

Au cours de sa vie, il est possible d'établir plusieurs testaments successifs. Il est même conseillé de s'interroger sur ses souhaits à chaque changement dans la composition de sa famille ou de son patrimoine. En cas de décès *ab intestat*, ce qui signifie « sans testament », des règles bien précises s'appliqueront. Elles peuvent convenir, ou pas. Par exemple, à défaut de testament, le concubin ou le partenaire de pacs n'aura aucun droit dans la succession.

Les deux formes de testament les plus courantes sont le testament authentique et le testament olographe. Le premier, plus sûr, est établi par un notaire sous la dictée de son client et en présence de deux témoins ou d'un second notaire, puis signé par le testateur. Quant au testament olographe, il est écrit, daté et signé de la main du testateur. Il peut parfois prêter à contestation et ne bénéficie pas des conseils d'un juriste.

Pour annuler un testament, il suffit d'en faire un nouveau qui annule toutes les dispositions antérieures. Un testament authentique peut annuler un testament olographe, et inversement. S'il le conserve lui-même, le testateur peut simplement détruire le testament « périmé ». Notons toutefois qu'il est prudent de déposer son testament olographe chez un notaire afin qu'il soit inscrit au fichier national des dernières volontés et retrouvé sans difficulté.

Le nouveau testament peut simplement modifier les dispositions précédentes. Dans certains cas, il est possible d'adjoindre un « codicille », l'équivalent d'un avenant, pour introduire des modifications de portée mesurée.

L'assurance vie est également un outil de transmission, grâce à la clause bénéficiaire qui figure dans le contrat. Il est possible de modifier celle-ci en se rapprochant de l'organisme d'assurance. Une autre possibilité, plus souple, est de renvoyer dans la clause à un testament (en précisant dans quel office notarial il est déposé), en gardant ainsi la main sur la désignation du bénéficiaire du contrat.

Juriste spécialiste du droit du patrimoine et de la famille, le notaire vous aide à réaliser vos projets. N'hésitez pas à contacter votre Notaire...

Husqvarna

Jonsered

Staub

TORO

YANMAR

FAVROT
Motoculture



VENTE • ENTRETIEN • SAV

18 route de Branches - 89113 GUERCHY - 03 86 73 71 76 - Ouvert 6J/7 - www.favrot-motoculture.fr

NUMEROS D'URGENCE : **15** SAMU

18 ou 112 POMPIERS

17 POLICE

Gendarmerie Villeneuve sur Yonne

03 86 87 11 17

DEFIBRILLATEUR :

RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le **15** et donner les informations suivantes : Je suis M.Mme.Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

Jean-Yves LAISNE 3 rue Blanche **03 86 96 01 95**

MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**

Fabien COULAUD 7 rue de l'église **03 86 96 01 63**

Henri CHICOUARD 10 rue des Chevaliers **06 78 48 62 82**

Marc PERRAUT 8 rue des Chevaliers **03 86 96 01 99**

ASSISTANTE SOCIALE :

Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : Jean-Claude BOULLEAUX sur rendez-vous **03.86.83.91.00**

auprès du Tribunal d'Instance de SENS

Permanence à Villeneuve sur Yonne le 1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 45

SOS FEMMES BATTUES **3919**

ENFANCE MALTRAITEE **0 800 054 141 ou 119**

SAMU SOCIAL **115**

EDF **0 810 333 089**

SERVICE D'EAU POTABLE : Monsieur DESVAUX, le fontainier : **06 24 43 33 82**

ASSAINISSEMENT : Régie ANC PUISAYE FORTERRE **03 86 44 80 10**

115, avenue du Général de Gaulle – 89130 TOUCY

SM FOURRIERE DU SENONAI :

Contacter la Mairie **03 86 96 02 13**

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat **06 08 27 05 56**

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE (Villeneuve sur Yonne) **03 86 96 56 46**

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR) **03 86 53 58 58**

56 bis Avenue Jean Jaurès BP 10215 89003 AUXERRE Cedex e-mail : info.fede89@admr.org

INFIRMIER : M. Fabien COULAUD à DIXMONT **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de DIXMONT

7 rue de la Mairie

89500 DIXMONT

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Dépôt légal à la parution



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR

26, boulevard Kennedy

89100 SENS

Tél. 03 86 65 04 78

Fax 03 86 65 07 84



Est

**TRAVAUX ROUTIERS - VRD
ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE
TRAVAUX PARTICULIERS**

Agence YONNE
48, chemin des Ruelles
89380 APPOIGNY
Tél. : 03 86 53 59 50 - Télécopie : 03 86 53 59 51
yonne@colas-est.com

Secteur de SENS
Chemin des Grèves - ZA Les Grèves 3
89100 MALAY LE GRAND
Tél. : 03 86 87 69 25 - Télécopie : 03 86 87 69 34

CHRONO TP 89



Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics

Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19

Votre professionnel
de l'électricité

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel



PASCAL VASSARD

20 ans d'expérience à votre service

Chemin de la Vallée des Ghénins
89500 LES BORDES

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51

AUDITION Ludovic DIGUE

votre spécialiste de l'audition
à Saint-Denis-les-Sens



Ludovic DIGUE Audioprothesiste diplômé d'État
Diplôme universitaire d'audiophonologie de l'enfant, Paris VI
Diplôme universitaire d'audiologie audioprothétique approfondie, Lyon I

OFFRES SPÉCIALES jusqu'au 31 décembre 2015



TEST* et
ESSAI**
GRATUIT
chez vous

GARANTIE
DE PRIX
et SERVICE
TIERS PAYANT**

OFFRE ÉCO
à 700 €*
Toute audition de grande
tenue garantie 1 an.

*selon conditions au centre **sur prescription médicale ORL

AUDITION CONSEIL Ludovic DIGUE

3, Impasse Saint-Vincent à ST-DENIS-LES-SENS

Tél : 03 86 83 89 89

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

NOUVEAU ! Ouvert le samedi de 9h à 13h



Pour d'informations sur l'audition - www.auditionconseil.fr

chauss'
ELEGANCE

CHAUSS'ELEGANCE
50 rue Carnot
89500 villeneuve/yonne
Tél : 09 75 40 89 59

Toute l'actualité,
les nouvelles collections,
les promotions sur

www.horizon-icaunais.com

